

Congrès USAL 1989 à Genève

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **62 (1989)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Coopérative d'habitation
des cheminots du Pradex
Ch. des Planches 12
1028 Prévèrènges

Prévèrènges, le 20 janvier 1989

USAL Section Romande
Clos-de-Bulle 8 - Cp. 239
1000 Lausanne

Messieurs,

Lors de notre assemblée de comité de janvier, votre lettre du 14.12.88 a été soumise à chaque membre.

Il en ressort que nous n'avons pas utilisé vos services lors de l'année écoulée. D'autre part, renseignements pris, l'ancien comité n'a lui non plus, pas eu souvent recours à votre office.

Bon nombre des membres du comité sont en relations avec des avocats et des gérants d'habitations privées. Ces contacts nous permettent d'obtenir à la source les renseignements souhaités, sans bourse délier.

Par conséquent, nous vous remercions de l'aide que vous pouvez apporter à d'autres coopératives et vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de notre parfaite considération.

Le Président
Ed. Mayor
Ed. Mayor

Le Secrétaire
J.F. Kocher
J.F. Kocher

USAL

UNE DÉMISSION MOTIVÉE!

L'année dernière, la Coopérative d'habitation des cheminots du Pradex à Prévèrènges démissionnait de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement.

En date du 14 décembre 1988, le secrétariat de l'USAL a demandé à cette coopérative, conformément aux statuts, de bien vouloir motiver sa démission de la section.

Nous avons reçu, le 21 janvier 1989, la lettre que nous publions ci-contre.

Nous avons donné connaissance de cette lettre au Comité de la section romande qui, lors de cette réunion du 27 février 1989, a décidé de la publier dans la revue *Habitation*.

Il s'agit d'un document qui, certainement, intéressera chacun et qui illustre bien que la solidarité n'est plus ce qu'elle était, même dans les milieux traditionnellement attachés à celle-ci depuis des décennies.

Nos lecteurs jugeront par eux-mêmes de cette démission motivée.

Réd.

CONGRÈS USAL 1989 À GENÈVE



La **carte de participation au congrès** de 125 fr. (personnes accompagnatrices 90 fr.) sera valable pour toutes les manifestations ainsi que pour le dîner à l'Hôtel Noga Hilton.

Commande des cartes et réservation de chambres d'hôtel auprès du secrétariat central de l'USAL, Bucheggstrasse 109, 8057 Zurich.

PROGRAMME PRÉVU

Samedi 3 juin

Matin Arrivée des participants et des invités à Genève.

Déjeuner Individuel. Sur demande, l'USAL se chargera de la réservation de tables au restaurant de l'aéroport.

Après-midi **Au Palais des congrès ORGEXPO, à l'aéroport de Genève:**

Assemblée des délégués de l'USAL, avec allocution du président de la Confédération M. Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique.

Assemblée générale de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire responsable des sociétés coopératives suisses de construction et d'habitation.

Apéritif offert par le Conseil d'Etat de Genève.

Pour les personnes accompagnatrices:

Tour de ville guidé depuis le Palais des congrès ORGEXPO.

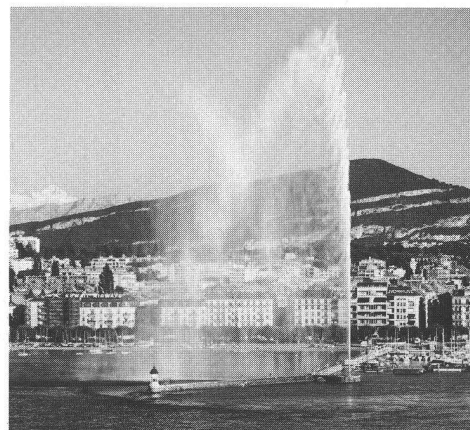
Soir Dîner à l'Hôtel Noga Hilton, au bord du lac Léman

Quai du Mont-Blanc, divertissement et danse.

Dimanche 4 juin

Visite de la cathédrale et de la vieille ville, avec un guide compétent.

Fin du congrès.



(Photo Trepper, Genève.)

En train et en bateau, le voyage devient un véritable événement

Offre spéciale pour Berne/Bienne/Thoune:

- voyage Berne/Bienne-Genève en wagon CFF de première classe;
- logement et petit déjeuner dans un hôtel de catégorie moyenne;
- trajet Genève-Lausanne en bateau, avec déjeuner à bord;
- retour Lausanne-Berne/Bienne en wagon CFF de première classe.

Prix forfaitaire par personne à partir de 195 fr. (chambre à deux lits).

Hôtel et bateau/déjeuner uniquement, 140 fr.